

Atelier expérimental : Quels critères de la qualité urbaine ? Le 16 janvier 2014

La relation homme-environnement et la qualité urbaine : enjeux d'une esthétique environnementale

résumé

Cette intervention propose de saisir la notion de qualité urbaine à l'aune de la relation esthétique que l'homme forge avec son environnement urbain. En effet, les projets actuels (en particulier européens) qui revendiquent la qualité urbaine ont souvent un aspect extérieur qui cherche à plaire et répondent à l'objectif de fournir des cadres de vie et d'habiter qui soient agréables, puisque l'objectif affiché de la qualité urbaine est de rendre la ville (que l'on peut qualifier d'entrepreneuriale) attractive. Cela produit des esthétiques et des imaginaires qui se déclinent dans différents registres (patrimonial, ludique et événementiel, environnemental, futuriste...), des sensoriums urbains qui se développent selon une gamme qui a tendance à s'homogénéiser. Une critique de cette ville « néohygiéniste » (Reigner, 2013) peut être produite à partir d'une analyse de ces imageries et de ces mises en scène du « village urbain » largement relayées par le marketing urbain des acteurs tant publics que privés. Pour autant, est ce que la relation affective et sensible que l'individu tisse avec un espace approprié est à écarter d'une définition des critères de la qualité urbaine ? Si l'on envisage ce que ces derniers devraient être, on doit envisager la relation esthétique que l'homme tisse avec son environnement comme une dimension fondamentale, et c'est pour contribuer à cette piste que nous voulons mieux définir ce qu'est l'esthétique urbaine.

Insérer ce questionnement dans le panorama actuel de l'urbanisme

Qualité urbaine ; notion floue qui se sert de la polysémie du terme de qualité ; quelque chose de bonne qualité/ mauvaise qualité : mesure appréciative. On ne peut pas plaider contre la qualité. Peut s'opposer à la notion de quantité (faire du quantitatif) par rapport à l'histoire de l'urbanisme qui a tenté dès les années 1980 d'évoluer par rapport à la manière de planifier qui a eu cours dans les années 1960. On parle alors de qualité urbaine comme le résultat d'un urbanisme qualitatif.

La qualité urbaine est associée à une autre notre notion utilisée abondamment aujourd'hui, celle de qualité de vie ; Pourquoi se préoccuper de la qualité de vie dans aménagement ? On s'attend à ce que l'aménagement soit fait pour le bien-être des populations (puissance publique protectrice), mais ce n'est pas le seul enjeu ; Celle-ci est devenue centrale depuis que l'on est rentré dans un urbanisme entrepreneurial à la suite du passage d'une économie industrielle à une économie post-fordiste et globale : l'aménagement est censé rendre la ville attractive pour l'implantation d'activités ou l'accumulation, attirer des populations cibles qui s'installent (la classe créative – Florida), ou attirer des foules par le tourisme et les grands événements (cadre de vie au sens élargi). On va rechercher une qualité du cadre de vie, dans la mesure où les activités que l'on veut voir se développer s'inscrivent dans ce cadre de vie et qu'il est déterminant. On s'attend à ce que l'intervention publique sur la ville (dans l'espace et dans le temps – aménagements physiques et politiques temporelles), ayant pour but la qualité urbaine permette cette attractivité, notamment par les palmarès de « la ville ou il fait bon vivre », les labels, etc.

D'où la question : qu'est ce qui fait la qualité dans le cadre de vie ? Permet de situer la question des critères de la qualité urbaine.

Preuve :

« Réussir la qualité urbaine, architecturale et paysagère des quartiers est l'un des objectifs fondamentaux du programme national de rénovation urbaine. L'amélioration du cadre de vie des habitants, et plus généralement de la qualité de vie, représentent des facteurs déterminants de l'attractivité des quartiers mais aussi de leur repositionnement dans la ville » Gérard Hamel, Président de l'ANRU, (agence nationale pour la rénovation urbaine), présentation du dossier « Appels à

contributions - qualité urbaine, architecturale et paysagère – 98 projets », ANRU, 07/2012

« Pour relever les défis de l'attractivité durable des villes et développer le projet politique d'une ville pluraliste et démocratique, un projet d'organisation spatiale de la grande ville doit l'accompagner. Ce projet a pour objet la mise en œuvre d'un cadre de vie socialement équitable, à la fois stable et plastique, respectueux des impératifs écologiques et de la prégnance historique, et capable d'agrèger qualitativement les différents espaces et les intérêts particuliers. » Guide de la qualité urbaine et d'aménagement durable de Bordeaux, 2008

Je voudrais aborder ces questions par un angle particulier, sur lequel je vais me concentrer ; esthétique ; On s'attend à ce que la question de la qualité urbaine soit quand même liée à notre expérience sensible, ne serait-ce que pour être attractive, la qualité se sent, elle est ressentie : elle fait partie de notre expérience sensible. La qualité urbaine suppose des qualités esthétiques qui permettent l'investissement affectif de l'individu (se sentir bien, aimer un endroit, vouloir s'y installer, habiter).

Donc je voudrais faire appel aux ressources de ce qu'on appelle en philosophie l'esthétique pour penser la qualité urbaine, objet de mon premier point.

1) Approche esthétique de la qualité urbaine ;

1) Une qualité, c'est une manière d'être d'une chose, son mode d'apparition à nos sens (peut toucher tous les différents sens : vue, ouïe, toucher, odorat, goût, sens de l'espace), une propriété qui va permettre de déterminer cet objet. Permet de caractériser cette chose. Un objet offert à nos sens a une qualité, voir des qualités qui peuvent être mêlées. La qualité en tant que telle, en tant que caractérisation de notre ressenti, est neutre : aucune valeur ne lui est déjà associée. **Nous percevons des multitudes de qualités dans l'environnement urbain qui sont organisées dans notre expérience.**

Mais ici, dans le sujet, « la qualité urbaine » c'est aussi un jugement appréciatif, une mesure appréciative effectuée par un sujet. Ce qui fait la qualité, c'est un jugement appréciatif de l'individu (à la double croisée de la sensation et du sentiment : c'est un ressenti, des émotions). Dans ce jugement appréciatif entre les qualités sensibles, mais pas seulement : l'ensemble de notre expérience, nos souvenirs, notre imagination ; il en ressort que l'on accorde des valeurs à telle ou telle qualité. **On parle du jugement de goût comme le jugement appréciatif du sujet, celui-ci est lié à l'individu.** Il peut différer suivant les moments, ambivalence des qualités dans le jugement de goût : ex : calme : satisfaisant ou pas, suivant la personne, le temps, le lieu.

On peut considérer que ce jugement de goût est individuel de manière irréductible (j'aime/je n'aime pas) et qu'il n'est pas possible d'en tirer des critères plus large pour l'aménagement ; Mais ce qui est en jeu ici c'est comment **des sensibilités se partagent et conduisent à façonner des critères esthétiques de la qualité urbaine** : ce qui importe pour la qualité urbaine ce n'est pas les goûts de chacun mais comment ceux-ci peuvent s'agencer dans un tout, sachant qu'ici le tout a plus de valeur que les parties. On peut ainsi chercher à comprendre **ce qui fait qualité** dans la ville et pourquoi. Voir définition de Nathalie Blanc de l'esthétique environnementale : « L'esthétique environnementale est une science qui se propose de déterminer les caractéristiques de l'appréciation et de la création des environnements naturels ou construits qui procurent une satisfaction de type esthétique. Elle se propose également de mieux comprendre les enjeux d'une esthétique contemporaine qui concerne la fabrique de l'environnement. L'esthétique environnementale vise ainsi à déterminer la manière dont émerge un sentiment de collectivité dans la mise en place d'une esthétique partagée à l'égard de l'environnement » Nathalie Blanc, Les nouvelles esthétiques urbaines, Armand Colin, 2012, p. 5.

2) lorsqu'on parle d'esthétique urbaine, il n'y a **pas de distinction entre expérience esthétique et expérience ordinaire**. Même si l'art a été un objet privilégié de l'esthétique, ici il ne s'agit pas d'emblée de comprendre l'expérience de la ville comme l'expérience d'une œuvre d'art (même si l'art tend lui aussi à prendre sa place dans l'aménagement urbain et que l'art urbain ne se contente plus de

produire des objets urbains mais des ambiances, des parcours, etc). Ce qui rentre dans le jugement appréciatif, ce n'est pas seulement « la beauté » mais aussi ce qu'offre la ville dans notre vie, pour un individu, comme expérience quotidienne, et comment elle rentre dans notre expérience affective, organise un espace vécu. Ce qui rentre dans l'appréciation, c'est l'individu situé, qui s'approprie son environnement et pratique la ville. On peut avoir un magnifique espace très design mais dans lequel il est impossible de vivre. Ou une rue parfaitement réhabilitée mais qui tient plus du décor de théâtre que de l'espace de vie. **Comprendre la dimension esthétique de l'expérience urbaine ne signifie pas avoir le projet d'embellir la ville ou de produire des critères sur l'apparence extérieure de celle-ci (pas de critères sur l'apparence pour définir la qualité urbaine)**

3) question des critères obtenus n'est pas seulement l'objet de préférences individuelles mais est aussi le résultat, le produit de **tendances historiques et sociales**, culturelles, qui façonnent la manière dont les individus ressentent leur environnement. Il y a des **sensoriums urbains** (produit, résultat de l'action aménageuse quant à la dimension perçue et ressentie de l'espace urbain) qui se créent et qui sont l'objet de productions d'images et d'imaginaires, que les individus peuvent apprécier ou non, mais qui sont supposé avoir un rôle dans l'attractivité de la ville.

C'est ici que resurgit la question de l'attractivité territoriale, puisqu'on suppose que c'est en déterminant ce qui plaît, y compris du point de vue esthétique, que l'on va pouvoir rendre a ville attractive. En effet, les projets actuels (en particulier européens) qui revendiquent **la qualité urbaine ont souvent un aspect extérieur qui cherche à plaire et répondent à l'objectif de fournir des cadres de vie et d'habiter qui soient agréables**, puisque l'objectif affiché de la qualité urbaine est de rendre la ville (que l'on peut qualifier d'entrepreneuriale) attractive. L'image est fondamentale. Cela produit des esthétiques et des imaginaires qui se déclinent dans différents registres, des sensoriums urbains qui se développent selon une gamme (patrimonial, ludique et événementiel, environnemental, futuriste...) qui a tendance à s'homogénéiser, ce qui donne lieu à des critiques

Les sensoriums qui sont produits au nom de la qualité urbaine ne sont jamais l'objet d'une décision d'un individu ou d'un service mais répondent à des modes. Or souvent on aboutit à une **normalisation des qualités, la production d'espaces aseptisés, ou qui répondent à des types formatés**. Il y a le développement d'une critique de la ville entrepreneuriale qui intègre une dimension de critique du point de vue esthétique (espace normalisés, logiques de distinction et ségrégations, etc)

2) Critique des sensorium urbains de la qualité urbaine

- on peut analyser comment se traduit cet objectif de qualité urbaine dans l'opérationnel. Constat : Différents types de réponses actuelles qui vont avec un imaginaire de la qualité de vie et qui se traduisent par des esthétiques (aspects, mis en scène) sont utilisées. Celles ci répondent souvent à des types ;

-l'imaginaire patrimonial (face à l'étalement pavillonnaire considéré comme sans qualité à tous points de vue) qui est souvent associé au centre ville et aux zones historiques constitue aussi le terrain d'action privilégié pour la qualité urbaine. De nombreux aménagements (re-pavements des voies, aménagements piétons et promenades, etc) permettent la transformation du centre ville en espace de loisir « Sans nul doute, la mise en scène de la qualité de vie dans les centres villes historiques patrimoniaux et pittoresques répond en grande partie à l'impératif de valorisation d'une identité urbaine qui est aussi un avantage comparatif dont usent et abusent les villes européennes, contre-modèle parfait de la métropole XXL américaine ou du monde émergent » Hélène Reigner, Sous les pavés de la qualité urbaine, dossier HDR, Vol.2, 2013

→ distinction des villes européennes par leur patrimoine dans la compétition internationale ; Requalifier la ville (centre) pour créer de la valeur foncière, de l'image...devient un critère de distinction. mise en scène des centres. Ex : re-pavement vers la place Sathonay

- **imaginaire futuriste** : architectures les plus bigarées possibles (ex Confluence
- **urbanisme ludique et festif** ; L'aménagement ne consiste plus seulement à aménager des espaces mais à créer des événements, des festivités, qui sont à l'origine de rassemblements et qui se focalisent le plus souvent sur la ville centre. Ici il s'agit de faire des expériences sensorielles extraordinaires le temps d'une fête (installations, etc) : ex fête des lumières
- **la qualité urbaine et la durabilité** (face à la ville industrielle). La réflexion sur la qualité du cadre de vie permet d'introduire la dimension de la durabilité et de la qualité environnementale (développement durable) ; Imaginaire de l'écoquartier (vert, design, basse consommation) qui est proposé

Réponse en terme d'esthétique : on confond une image avec ce qui fait l'expérience esthétique et affective de l'individu. Fait de l'esthétique une question de la surface des choses, alors que celle-ci est l'engagement de l'individu dans son rapport à l'environnement. On cherche à obtenir des réactions par la création d'une image stimulante, comme une publicité.

Risque que l'esthétique environnementale, prise en compte dans l'opérationnel, se traduise dans étude des préférences et de l'appréciation des espaces urbains (jugement de goût) qualité urbaine comme critère mesurable, quantifiable, qualifie l'espace par des caractéristiques physiques. (et physiologiques)-> on traduit la qualité dans des quantités

3) Piste alternative : apports de l'esthétique environnementale

2 options pour répondre à la question quels critères de la qualité urbaine ? (il y a un jeu entre les deux) :

- étudier ce qui est retenu comme pistes actuelles dans la définition de la qualité urbaine et on peut analyser comment se traduit cet objectif de qualité urbaine dans l'opérationnel. Quels sensoriums sont développés ?
- projeter ce qui devrait être, les possibles ; d'autant plus que la qualité est une notion normative. Faire de la qualité urbaine suppose qu'on détermine ce qu'elle doit être (et qu'on peut éventuellement l'améliorer). Question de normativité : comment on prescrit des règles, relatives à des jugements de valeur (pas seulement constat mais comment doit être la ville) ; Ici déterminer quels sont les critères de la qualité urbaine renvoie à la question de comment on détermine ce qui fait qualité urbaine (« on » construction collective) et de la nature de ces critères (comment celle-ci se mesure) ; Comment sont-ils déterminés ? Et par qui ? Alors même que personne n'est responsable de décider de ce qui fait qualité urbaine.

Il faut mettre en tension ce qui est et une réflexion sur ce qui doit être pour situer la question des critères.

On a vu que l'objectif de qualité urbaine se traduit dans la production d'imaginaires et d'images plus que dans la création de cadre de vie appropriés et dans laquelle l'individu peut donner libre cours à ses affects. Pour autant, est ce que la relation affective et sensible que l'individu tisse avec un espace approprié est à écarter d'une définition des critères de la qualité urbaine ? Ce qui est à remettre au centre c'est la capacité de s'approprier un environnement. comprendre comment cela s'articule avec la vie de l'individu et entre dans son appropriation, création d'une histoire, etc. constitution d'un espace vécu : poétique